

Etudes

Métiers

Emploi

Formation

Vie pratique

Loisirs, Sports

Vacances

Etranger

Etudes et diplômes

La VAE

Mobilité

Une première
expérience : le service
civique

Information
Jeunesse

ACTUEL

CRIJ Réunion

2.48 – Juin 2016

Les métiers du sport

Connue comme « l'île intense », La Réunion est aussi l'île de tous les sports : randonnée, parapente, natation, canyoning, équitation, surf... Les professionnels du sport de l'île doivent savoir travailler sous un climat tropical humide, prendre en compte la dimension éducative et sociale du sport, faire preuve de pédagogie... autrement dit : associer la tête et les jambes !



Etudes et diplômes

Le CREPS

CENTRE REGIONALE D'EDUCATION POPULAIRE ET DE SPORT – CREPS

Route Digue

Champ Fleuri

97490 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 94 71 94

Fax : 02 62 20 00 61

Web : [http://www.creps-](http://www.creps-reunion.sports.gouv.fr/formation/formation.html)

[reunion.sports.gouv.fr/formation/formation.html](http://www.creps-reunion.sports.gouv.fr/formation/formation.html)

Courriel : creps@creps-reunion.sports.gouv.fr

CENTRE REGIONALE D'EDUCATION POPULAIRE ET DE SPORT – CREPS

27^{ème} km - Bourg Murat

97418 Plaine des Cafres

Tel : 0262 27 59 19

Fax : 02 62 27 59 22

Web : [http://www.creps-](http://www.creps-reunion.sports.gouv.fr/formation/formation.html)

[reunion.sports.gouv.fr/formation/formation.html](http://www.creps-reunion.sports.gouv.fr/formation/formation.html)

Courriel : apc@creps-reunion.sports.gouv.fr

Information
Jeunesse



CRIJ Réunion

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter

ACTUEL

CRIJ Réunion

CENTRE REGIONALE D'EDUCATION POPULAIRE ET DE SPORT – CREPS

47 Boulevard du Front de Mer

97460 Saint-Paul

Tel : 02 62 22 53 66

Fax : 02 62 45 58 69

Web : <http://www.creps-reunion.sports.gouv.fr/formation/formation.html>

Courriel : asp@creps-reunion.sports.gouv.fr

- BP JEPS Activités équestres
- BP JEPS Activités Gymniques de la Force et de la Forme
- BP JEPS Activités Physiques pour Tous
- BP JEPS Activités Aquatiques de la Natation
- BP JEPS Plongée subaquatique
- DE Accompagnateur Moyenne Montagne
- DE JEPS Tennis
- DE JEPS Plongée subaquatique
- CAEPS Maître-Nageur Sauveteur

L'actualité des formations est susceptible d'évoluer, il faut consulter régulièrement le site du CREPS Réunion



La DJSCS vous informe et vous accompagne

Présentation générale des diplômes professionnels

Le BAPAAT, le BPJEPS... Kesako ?

Web : <http://reunion.drjscs.gouv.fr/spip.php?article239>

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

Retrouvez sur le lien ci-dessous toutes les informations sur ce diplôme (conditions requises au passage de l'examen, les épreuves, la validité et les coordonnées utiles).

Web : <http://reunion.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique201>

Se former au sport adapté au public handicapé

Web : <http://reunion.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique190>

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter



Le dispositif d'aide à l'emploi des jeunes en difficulté : SESAME

« Le dispositif SÉSAME (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement) permet d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle résidant au sein d'un Quartier Politique de la Ville (QPV) ». *Source : lien web suivant*

Web : <http://reunion.drjscs.gouv.fr/spip.php?article504>

Les concours Jeunesse et sports

Le Référent pour les concours Jeunesse et sports à La Réunion : 02 62 20 54 48 (Jacky BEAUVAIS) / 02 62 20 54 54

Equivalence pour les titulaires de diplôme sportif Français

« Pour les titulaires d'un diplôme du Brevet d'État d'Éducateur Sportif (B.E.E.S.) 1^{er} degré ou titre ouvrant droit à l'équivalence, il peut être délivré sous certaines conditions dans les cinq années suivant la publication au journal officiel de la mention afférente à la discipline concernée, le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - spécialité « perfectionnement sportif » (DE JEPS), diplôme homologué en niveau III ». *Source : lien web suivant*

Web : <http://reunion.drjscs.gouv.fr/spip.php?article264>

Equivalences de diplômes à l'international

Titulaire d'un diplôme étranger ou communautaire, vous souhaitez travailler contre rémunération en France en qualité d'éducateur sportif.

Web : <http://reunion.drjscs.gouv.fr/spip.php?article395>

Autres informations

Retrouvez sur le lien suivant les actus sportives, des informations sur les subventions sportives, les démarches et obligations selon votre station (association, éducateur, établissement privé...), les équipements sportifs, les acteurs locaux et régionaux, le sport de haut niveau, de pleine nature, le sport et la santé, les aides financières...

Web : <http://reunion.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique2>



ACTUEL CRIJ Réunion

L'Université de la Réunion

UNIVERSITE DE LA REUNION

Campus du Tampon

117 Rue du Général Ailleret

97430 Le Tampon

Tel : 02 62 57 95 49

Web : <http://formation.univ-reunion.fr/fr/formations/sciences-technologies-sante-STS.html>

Courriel (licence) : Nicolas.Peyrot@univ-reunion.fr

Courriel (master) : Veronique.Barencourt@univ-reunion.fr

- Licence STAPS Parcours Activité physique adaptée et santé
- Licence STAPS Management du sport, bien-être et environnement
- Master STAPS Parcours Activité physique adaptée et santé
- Master STAPS Management du sport, bien-être et environnement

Le Comité Régional Sport pour tous

COMITE REGIONAL SPORT POUR TOUS

34 Chemin Kerbel

97432 Les Avirons

Tel : 02 62 38 22 79 / 06 92 75 95 53

Fax : 02 62 38 25 95

Web : <http://cr.sportspourtous.org/la-reunion/formation/formation-initiale/bp-jesp-apt>

Courriel : mlevent.sportspourtous@gmail.com

- BP JEPS Activités Physiques pour Tous



Ecole du commerce du sport

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REUNION – CCI SUD

15 Route de La Balance

97410 Saint-Pierre

Tel : 02 62 96 96 54

Web : http://www.cnpc.fr/formation_catalogue/

Courriel : fcsud@reunion.cci.fr

*formation(s) en partenariat avec la CCI de Pau Béarn en Métropole, reconnue(s) au RNCP.

- Titre de Vendeur conseiller Sport, Spécialisé textile (diplôme de niveau IV)



L'actualité des formations est susceptible d'évoluer, n'hésitez pas à contacter la CCI SUD régulièrement afin de vous tenir informé

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter

La VAE (validation des acquis de l'expérience)

Tout savoir sur la VAE dans le domaine sportif.

Web : <http://reunion.drjcs.gouv.fr/spip.php?article177>

Accompagnement VAE

Le CEMEA de La Réunion

Tel : 06 92 64 48 33 / 02 62 21 76 39

Courriel : f.gaze@cemea-reunion.org

Web : <http://www.cemea-reunion.org/formations-animation/la-vae/article/la-validation-des-acquis-de->

Le CRAPS de La Réunion

Tel : 02 62 21 27 84 / 06 92 61 73 19

Courriel : craps.sg@gmail.com

Web : <http://www.craps-formation.org/index.php/2015-10-26-14-44-02/votre-accompagnement-a-la-vae>

Les aides spécifiques pour la mobilité des sportifs



Pour les études des collégiens en mobilité – sections sport/études

Ce dispositif d'aide départemental permet aux collégiens désirant s'inscrire dans des filières spécialisées non existantes à La Réunion (sport-études) de bénéficier d'un dispositif spécial afin de poursuivre leurs études secondaires et leur parcours sportif en Métropole (ou dans l'Union Européenne). Dispositif ouvert aux collégiens boursiers composé de la bourse et de l'allocation de scolarité. Par ailleurs, ils pourront bénéficier d'une allocation «de mobilité» d'un montant forfaitaire de 1000 € par année scolaire.

DEPARTEMENT DE LA REUNION

2 Rue de la Source

97488 Saint-Denis

Tel : 02 62 90 30 30

Fax : 02 62 90 39 99

Web : <http://www.cg974.fr/>

Vous pourrez également vous renseigner auprès du TAS (Territoire d'Action Sociale) ou de la Maison Départementale la plus proche de chez vous : <http://www.cg974.fr/index.php/Les-arrondissements.html>

ACTUEL

CRIJ Réunion

Pour les études des lycéens sportifs – Aide régionale pour les études secondaires sportives en Métropole

Cette aide est ouverte aux lycéens sportifs (de bon niveau régional ou inscrits sur la liste nationale de haut niveau) souhaitant concilier études et carrière sportive en intégrant une filière de haut niveau en Métropole.

Plus précisément :

- l'aide est attribuée pour une durée maximale de 3 ans (sauf dérogation pour la 4^{ième} année)
- le dispositif se compose d'une aide forfaitaire attribuée selon les ressources familiales, d'une aide pour les frais de scolarité et d'une aide pour les frais de première installation

Le financement d'un billet d'avion aller/retour par an, durant la période de scolarité est également possible (montant forfaitaire de 800 € max et non cumulable avec la continuité territoriale).

Inscription et dépôt des dossiers en ligne : <http://sport.regionreunion.com/>

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la **DSVA (Direction du Sport et de la Vie Associative)** :

3 Rue Icard – Technopole (dans les locaux de la Maison Régionale des Sciences et Technologies)

97490 Sainte-Clotilde Cedex

Tel : 02 62 48 78 95

Web : <http://www.regionreunion.com/fr/spip/Aides-regionales-pour-les-etudes.html>

Courriel : secretariat.dsva@cr-reunion.fr

ORESSE

L'organisme de référence matière de mobilité des structures du monde sportif :

OFFICE REUNIONNAIS POUR LES ECHANGES SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS - ORESSE

10 Rue Four à Chaux

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 21 48 59

Fax : 02 62 21 54 77

Web : <http://www.cg974.fr/index.php/L-aide-aux-structures-du-monde-sportif.html>



Conseil Départemental

Le Conseil Départemental de La Réunion vient également en aide à la mobilité des sportifs de haut niveau de notre île afin qu'ils puissent participer à des compétitions nationales et internationales mais aussi à des stages nationaux.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION

2 Rue de la Source

97488 Saint-Denis

Tel : 02 62 90 30 30

Fax : 02 62 90 39 99

Web : <http://www.cg974.fr/index.php/L-aide-du-Departement-au-sport-de-haut-niveau.html>

Vous pourrez également vous renseigner auprès du TAS (Territoire d'Action Sociale) ou de la Maison Départementale la plus proche de chez vous : <http://www.cg974.fr/index.php/Les-arrondissements.html>

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter

La continuité territoriale de la Région

Le dispositif de la continuité territoriale de la Région est une aide financière basée sur les ressources du foyer couvrant en partie l'achat d'un billet d'avion vers la Métropole. Elle est accessible à la fois au « grand public » et à des **bénéficiaires « spécifiques »** (étudiants, accompagnateurs d'un jeune pour sa première installation, sportifs de haut niveau, doctorant, voyage pédagogique...). L'aide est attribuée à titre individuel et n'est mobilisable qu'une fois par an (sauf aides spécifiques et cas exceptionnel où l'aide grand public pourra être cumulée avec certaines des aides spécifiques).

Un aller /retour en classe économique uniquement vers la Métropole (sauf dérogation)

Pour qui ?

Les aides spécifiques correspondent à un public ayant un objectif de voyage particulier, elles sont attribuées à titre individuel :

- **Sportif de haut niveau national ou régional**
- **Accompagnateur de sportif(s) de haut niveau**
- **Doctorant** pour des travaux de recherche dans le cadre d'une thèse d'état
- **Post-doctorant** pour des travaux de recherche
- **Étudiant** non aidé par le Passeport Mobilité Études ou le Conseil Départemental
- **Accompagnateur** majeur d'un jeune de moins de 26 ans pour un premier départ de La Réunion pour les études, ou lycéen (y compris inscrit en sport études) ou apprenti
- **Salarié non fonctionnaire et demandeur d'emploi** non aidé par d'autres organismes dans le cadre d'épreuves d'admissibilité ou d'admission de concours (y compris VAE et concours de la fonction publique) permettant l'accès à un emploi.
- **Patient et accompagnateur** lors d'un rapatriement sanitaire pris en charge à 65% maximum par la CGSS après réponse négative des organismes sollicités (mutuelle, conseil départemental...)
- **Deuil en Métropole**
- **Voyage pédagogique pour les scolaires** (y compris UNSS)
- **Accompagnateur d'élèves mineurs** dans le cadre de voyages pédagogiques
- **Artiste et acteur culturel et accompagnateur**



Les aides spécifiques ne sont pas cumulables avec l'aide « grand public » sur un même vol mais pourront se cumuler avec l'aide « grand public » sur la même année sur des voyages distincts

ACTUEL

CRIJ Réunion

Montant de l'aide :

- 450 € maximum si le quotient familial inférieur ou égal à 6 000 €
- 300 € maximum si le quotient familial compris entre 6 000 € et 26 030 €

Modalités :

Deux possibilités sont proposées pour obtenir l'aide : le **bon de continuité territoriale** (à faire valoir lors de votre achat du billet auprès de l'agence ou en ligne) ou le **remboursement**. A noter que le dossier de demande de remboursement devra être présenté complet au plus tard deux mois après la date de retour sur l'île.



Les informations citées sur ce document sont les informations de base concernant le dispositif. N'hésitez pas à en savoir plus (nombre de voyages, d'accompagnateurs autorisés par les aides spécifiques, pièces complémentaires à fournir, règles de cumul, conditions générales d'éligibilité...).

Les contacts dédiés spécialement à **vos questions sur le dispositif** :

Tel : 02 62 48 73 86 ou 02 62 73 12 35

Courriel : continuiteterritoriale@cr-reunion.fr

Informations/dossier à retirer et déposer auprès de chaque antenne régionale à Saint-André, Saint-Paul, Saint-Pierre ainsi qu'au Campus Pro de Saint Pierre et à l'hôtel de Région au Moufia.

Pour une première expérience avec le domaine sportif

Sans conditions de diplôme, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans et indemnisé 573 euros net par mois, le Service Civique vous permet de vous engager auprès d'associations, d'ONG, de collectivités territoriales, d'établissements publics, pour une durée de 6 à 12 mois afin d'effectuer une mission dans l'un des neuf grands domaines proposés.

Quels sont ces domaines ?

- Culture et loisirs,
- Développement international et action humanitaire,
- Education pour tous,
- Environnement,
- Intervention d'urgence en cas de crise,
- Mémoire et citoyenneté,
- Santé,
- Solidarité,
- Sport.**

Retrouvez et répondez aux offres de missions directement sur le site : www.service-civique.gouv.fr



CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter



FICHES EN LIEN

Travailler dans l'**animation sportive** : Actuel CRIJ Réunion n°2.49 « les métiers de l'animation »

Autres possibilités dans les métiers du sport :

- Actuel CRIJ Réunion n°2.481 « Professeur d'EPS »
- Actuel CRIJ Réunion n°2.483 « Educateur sportif »
- Actuel CRIJ Réunion n°2.4832 « Les métiers de la montagne »
- Actuel CRIJ Réunion n°2.4835 « Les métiers de la voile »

Les métiers médicaux au service des sportifs :

- Actuel CRIJ Réunion n°2.7522 « Masseur-kiné »
- Actuel CRIJ Réunion n°2.743 « Diététicien »
- Actuel CRIJ Réunion n°2.713 « Ostéopathe »
- Actuel CRIJ Réunion n°2.71 « Médecin »
- Actuel CRIJ Réunion n°2.752 « Les métiers de la rééducation »
- Actuel CRIJ Réunion n°2.64 « Les métiers de la psychologie »

Et votre pratique du sport dans tout ça ?

- Actuel CRIJ Réunion n°6.3 « Pratiquer un sport »



Le CRIJ Réunion gère une masse importante d'informations. Comme tout centre de documentation, il est dépendant de ses sources et des erreurs peuvent échapper à sa vigilance. De plus, certaines informations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Par avance, nous vous remercions de nous le signaler le cas échéant. Reproduction interdite ©